VILLE DE
CHAMPAGNE SUR OISE

PROCES VERBAL
DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
6 MARS 2021

Le six mars deux mille vingt et un à quatorze heures, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Stéphane CARTEADO, Maire.

Présents : M. Stéphane CARTEADO, M. Jean-Jules MORTEO, Mme Marie BEAUMELOU, M. Pascal VAUZELLE, Mme Sophie MOUQUET, M. Didier VAUCHEL, Mme Audrey MAZUREK, Mme Nathalie BAUDE, Mme Rolande REBYFFE, M. Arnaud DUBOIS, M. Thierry JOUE, Mme Ermelinda AMEAO, M. Priam PUCA, Mme Alexandra MARGUERITE, Mme Stéphanie LAFINE, Mme Marina LOOS, M.François-Xavier DUBROUS, M.Fabien PIVETTE, M. Christian MIGLIAVACCA, M.Philippe SCHOEFFEL, Mme Corinne VASSEUR, M. Albert ALFANDARI, Mme Christine VISINE, Mme Sophie LEVASSEUR, Mme Nathalie JULIAT.

Absents excusés : M. Abdel BABACI pouvoir à M. Arnaud DUBOIS
Mme Valérie COLAROSSI pouvoir à M. Stéphane CARTEADO
M. Nicolas LHERBIER pouvoir à M. Fabien PIVETTE
Mme Nathalie CHABLE

Secrétaire de séance : M. Fabien PIVETTE

A l'ouverture de la séance, Madame Corinne VASSEUR demande la raison pour laquelle le compte-rendu du dernier Conseil n'est pas joint et relève que le compte-rendu de la commission travaux n'a pas été diffusé. Elle souhaiterait également que le nouveau tableau des élus, suite à la démission de Madame Nathalie CHABLE soit distribué aux conseillers.
Monsieur le Maire précise que les documents demandés seront transmis lors du prochain conseil municipal, séance dans laquelle sera voté le PV du conseil du 13 février 2021.

DECISIONS MUNICIPALES

Conformément aux articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales- Rapporteur Monsieur le Maire.

N°20210302DEC007 : Avenant n° 2 au marché DALKIA (entretien des chaufferies) 37 avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny - 59350 SAINT ANDRE LEZ LILLE pour la prise en charge des 3 sites suivants : Micro-crèche, bulle de tennis, extension des ateliers municipaux pour un montant de 10 713,71€ HT annuel.

N°20211702DEC008 : Confie à la société BERGER LEVRAULT, 64 rue Jean Rostand – 31670 LABEGE, le contrat de suivi de progiciels et de maintenance pour le service Etat Civil – Elections pour une période de 3 ans à compter du 1er janvier 2021. Le montant de la prestation annuelle est de 1 508,53€ HT et le montant annuel pour la mise à jour SQL est de 45,00€ HT.

N°20211202DEC009 : Avenant n°1 avec la société JVS MAIRISTEM, portant sur l'acquisition du logiciel PAYFIP dédié aux paiements en ligne des diverses prestations pour un montant de 375,00€ HT soit 450,00€ TTC.

N°20212302DEC010 : Contrat de location avec la société GUEUDET, rue Corentin Quideau 95340 PERSAN, sur une durée de 36 mois d'un véhicule RENAULT Type TWINGO pour un montant mensuel de 238,10€ TTC.

N°20212402DEC011 : Confie à la société MICROBIB – 28 rue Jean Jaurès – 57300 HAGONDANGE, le contrat de maintenance du logiciel bibliothèque, pour la période du 1er avril 2021 au 31 mars 2022 pour un montant annuel de 320,00€ HT soit 384,00€ TTC.

Remarques sur les décisions municipales :

- Décision n°20212302DEC010, Monsieur le Maire précise qu'il s'agit du remplacement du véhicule de service attribué au responsable de l'équipe technique.

DELIBERATIONS
FINANCES

En liminaire, Monsieur le Maire rappelle que le DOB (Débat d'Orientation Budgétaire) est une étape obligatoire de la procédure budgétaire des collectivités. Il est l'occasion d'informer les élus sur le contexte économique et financier de la collectivité afin de leur permettre de discuter des orientations budgétaires et d'éclairer leurs choix en amont du vote du budget primitif.

Monsieur le Maire cède la parole à Madame Audrey MAZUREK, adjointe aux finances qui rappelle que la commission finances du 25 février 2021 a permis de présenter et d'échanger avec les élus sur les orientations budgétaires pour 2021.
Il convient aujourd'hui d'exposer les orientations de la Municipalité pour le budget 2021 et consacrer un temps d'échange avec l'ensemble du Conseil, sur la base d'un power point.
Le ROB (Rapport d'Orientation Budgétaire) a été joint à la convocation ainsi que les documents budgétaires.

La présentation faite par Audrey MAZUREK porte :

1) Budget Ville

Sur le contexte international, national et local 2020

- Au plan local, l'année fut marquée particulièrement par la mise en place du nouveau Conseil Municipal fin mai, le maintien de la fiscalité sans augmentation des taux, la

poursuite du contrat régional, l'étude de faisabilité de l'assainissement de la rue de Pontoise et le maintien des subventions aux associations à hauteur de 2019 sans compter la crise sanitaire qui est venue impacter le fonctionnement global des institutions et le ralentissement des actions municipales.

L'exécution budgétaire : année atypique

- Les comparaisons des réalisés 2019 et 2020 tant en fonctionnement qu'en investissement
- Le résultat 2020 attendu qui voit un excédent de l'exercice de 712 038,23 €
- Un déficit 2020 attendu de 791 665,39€
- Un excédent de 827 963 € de RAR
- Une affectation au financement de l'investissement 2021 pour 412 162,39€
- Pour les investissements 2020, les dépenses s'élèvent à 967 k€ pour :
  - Des acquisitions de matériels (service technique, écoles notamment)
  - L'éclairage de LED des bâtiments scolaires, la fin des travaux de la toiture de l'école G. DUHAMEL, celle du centre de loisirs
  - Les aménagements des abords des ateliers
  - Travaux de voirie et la poursuite de la rénovation de l'éclairage public

Quant aux recettes d'investissement réalisées, celles-ci s'élèvent à 277 k€

Année 2021 : les orientations

- La poursuite de la politique de stabilité des taux d'imposition,
- Maitrise des dépenses de fonctionnement
- Le renforcement de l'effectif de la commune afin de garantir un accueil de qualité aux Champenois et une sécurité renforcée,
- Le développement des activités commerciales du centre-ville et la revitalisation du centre-ville, avec la volonté de rester une ville dynamique à taille humaine,
- L'acquisition des 2 parcelles en centre-ville (zonage1AUE)
- La mise en place d'un projet jeunesse et éducation (Conseil Municipal des jeunes, création d'un terrain multisports, développement numérique des écoles…)
- Le renforcement de l'entretien et de la mise en conformité du Patrimoine bâti et de la voirie ;
- La consolidation des offres de services et des actions d'accompagnement en faveur des familles et des séniors (mise en place d'un site internet de réservation pour périscolaire…),
- Les réunions de quartiers
- La mise en place d'un projet culturel innovant et municipalisation de la bibliothèque
- La réflexion sur la création d'un groupe scolaire
- Emprunt de 1 900 000€
- Etude Programmation du plan pluriannuel de restauration de l'Eglise et étude du Presbytère
- Enfouissement des réseaux rue des Martyrs et réfection de la voirie
- Poursuite du projet de schéma directeur de l'assainissement

La présentation du fonctionnement et investissement 2021

En dépenses

- Les RAR 2020 pour 448 k€
- Les investissements nouveaux en financement et volumes pour 3 457 k€

En recettes

- Le FCTVA pour 430 k€
- Les RAR pour 828 k€
- Les subventions attendues pour 420 k€
- L'emprunt pour 1 900 k€

Présentation de la Dette

2) Budget Assainissement

Les réalisations 2020,

- En 2020 des dépenses de fonctionnement à hauteur de 334k€ dont 200 k€ pour la STEP
- Redevance assainissement pour 398 k€
- RAR 459 k€
-

le prévisionnel 2021 en dépenses et la dette

- Ruelle à Four pour 151 k€
- Fin des travaux du déversoir d'orage pour 24 k€

L'ensemble de ces thématiques et données sont commentées par l'adjointe aux finances et le Maire qui répond également aux quelques questions posées notamment :

- L'emplacement envisagé pour l'équipement culturel et le groupe scolaire : non déterminé et dont la réflexion est en cours
- La qualité de l'air dans les bâtiments scolaires dont la question de la mutualisation sera évoquée avec la CCHVO

Le conseil municipal prend acte à l'unanimité de la tenue du débat sur les orientations budgétaires de la commune pour l'exercice 2021 sur la base du rapport des orientations budgétaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 heures.

Le Maire,

Stéphane CARTEADO